

Le site aménagé

■ Un terrain a été aménagé à Maisonsgoutte pour servir de verger expérimental et de démonstration, dans le cadre de l'opération « Vergers solidaires » en partenariat avec le conseil général du Bas-Rhin et la Région Alsace (DNA du 8 mai dernier).

A Maisonsgoutte, des actions « Vergers solidaires d'Alsace » sont mises en œuvre suite à la convention signée entre la communauté de communes du canton de Villé, la section d'aménagement végétal d'Alsace (Sava), la commune de Maisonsgoutte, les syndicats des arboriculteurs et des apiculteurs du canton de Villé et Juval, et le partenariat avec la Région Alsace et le conseil général du Bas-Rhin.

Un site expérimental et de démonstration de 52 ares a été acquis par la commune au lieu-dit « Junger-Berg ».

Une trentaine de plantations

Dernièrement, divers travaux de préparation y ont été effectués par la Sava et la commune : nettoyage et débroussaillage, mise en place de piquets, creusement des trous et épandage de fumier.



La Sava et la commune ont préparé le terrain, où une initiation à la plantation d'arbres fruitiers aura lieu ce week-end. (Photo DNA)

Sous la responsabilité de la Sava et du conseiller municipal et « délégué verger » Jean-Marc Dollé, un groupe de plusieurs personnes, dont des membres du conseil municipal et d'autres personnes du village intéressées par la démarche, ont travaillé sur ce site pour préparer les plantations nécessaires pour une trentaine de plantations. Ce samedi 21 novembre, une initiation à la plantation d'arbres fruitiers va être entreprise sur cette parcelle de démonstration. Toute personne y est invitée et appel

est lancé aux propriétaires qui désirent sauvegarder leurs parcelles de vergers hautes tiges parties à l'abandon. Pour s'y rendre, suivre le fléchage mis en place à partir du parking de la zone d'activité intercommunale (entrée est du village). J.Z.